



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 AVRIL 2019

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 18 h 30 par M. le Maire le 19 avril 2019, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le 25 avril 2019 sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 19 - en exercice : 18

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

BLANCHARD Bernadette, PELE Laurent, BESSON Katia, SUZANNE Alain, Adjointes.
CALLET Carol, GUITTON Damien, PLANCHENAU Sophie, FOURNIER Denis, RITOUET Éric,
CARETTE Muriel, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés :

À l'ouverture de la séance :

JURET Didier, GAUDIN Chrystelle, NOURRY Aurore, BODINIER Élodie, COUVERCELLE Christian,
LEMOINE Bernadette, Conseillers Municipaux.

Était absent :

À l'ouverture de la séance :

GUIHENEUC Damien, Conseiller Municipal.

AVAIT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN SON NOM :

<u>Nom du mandant</u>		<u>Nom du mandataire</u>
/	à	/

Secrétaire : Muriel CARETTE.

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions sur le procès-verbal de la séance du 28 mars 2019. Le procès-verbal est adopté à 9 voix pour, 2 élus n'ayant pas pris part au vote.

VIE ECONOMIQUE

1. Adoption d'une convention d'organisation de la journée « découverte des métiers » à Ecoflant le 16 mai 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents :**

- **approuve** les termes de la convention d'organisation de la journée « Découverte des Métiers » à Ecoflant le 16 mai 2019.

- **autorise** M. le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

FINANCES

2. Décision modificative n°1 - budget principal 2019 et attribution d'une subvention à l'A.F.C.S. au titre de l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents** :

- **décide** de réajuster les crédits budgétaires en section de fonctionnement tels que présentés dans le tableau ci-après.
- **adopte** les crédits budgétaires en fonctionnement par un vote au chapitre tels que présentés dans le tableau ci-après.
- **décide** l'attribution d'une subvention à l'Association Familiale Culturelle et Sportive (A.F.C.S.) au titre de l'année 2019 d'un montant de 1 300,00 €.
- **autorise** M. le Maire à mandater cette subvention.

QUESTIONS DIVERSES

Arrêtés pris par délégation.

M. le Maire rend compte aux élus des arrêtés pris en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT :

DATE	N° ARRETE	OBJET
22/03/19	2019-08	Conventions avec l'association Vitamine 8B pour une formation d'escalade aux élèves de l'école primaire Le Chant du Monde
22/03/19	2019-09	Contrat d'entretien chauffage de l'Eglise Saint-Etienne
25/03/19	2019-10	Contrat de vente pour le broyage de houppiers en bois énergie
01/04/19	2019-11	Avenant n°1 à la convention de prestation avec le laboratoire Inovalys pour des analyses au restaurant scolaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le jeudi 23 mai 2019 à 20h30.